



IMPORTANT : Les bacs doivent être transportés près de la voie publique la veille de chacune des collectes afin d'être vidés.



Janvier

D	L	M	M	nord J	sud V	S
	1	2	3	4	5	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février

D	L	M	M	nord J	sud V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

Mars

D	L	M	M	nord J	sud V	S
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril

D	L	M	M	nord J	sud V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai

D	L	M	M	nord J	sud V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin

D	L	M	M	nord J	sud V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet

D	L	M	M	nord J	sud V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août

D	L	M	M	nord J	sud V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Septembre

D	L	M	M	nord J	sud V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre

D	L	M	M	nord J	sud V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre

D	L	M	M	nord J	sud V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre

D	L	M	M	nord J	sud V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

- Bac bleu
- Ordures
- Bac brun
- Encombrants
13 juin (secteur nord) - 14 juin (secteur sud)
- Sapins

SECTEURS DE COLLECTE
pour les ordures, les encombrants et les matières recyclables :

nord Au nord de la voie ferrée **sud** Au sud de la voie ferrée

DES QUESTIONS?

Application de Recyc-Québec



Ligne info Co-éco 418 856-2628, option 1 co-eco.org

Le camion n'est pas passé? Contactez votre municipalité!

2024

MATIÈRES ACCEPTÉES



N'oubliez plus de sortir vos bacs!
Téléchargez votre calendrier dans votre agenda mobile.

BAC BLEU

MATIÈRES RECYCLABLES

Sont acceptés : les imprimés, contenants et emballages seulement.



Papier et carton

- Imprimés (revues, journaux)
- Cartons, cartons à œufs, verres en carton
- Contenants de lait ou de jus (Tetra Pack^{MD})
- Contenants de crème glacée ou de jus congelé



Plastique

- Contenants et emballages numérotés
- Sacs et pellicules de plastique souple (sac de sacs)
- Plastiques agricoles (les regrouper dans un sac prévu à cet effet et les mettre dans votre bac bleu)



Verre et métal

- Bouteilles et pots en verre
- Boîtes de conserve, couvercles
- Canettes, papier et assiettes d'aluminium

BAC BRUN

MATIÈRES ORGANIQUES



Résidus alimentaires

- Restes de table
- Fruits, légumes, noyaux
- Viandes, os, poissons, fruits de mer, œufs
- Os et coquilles
- Produits laitiers, graisse animale et végétale
- Pâtes, pain, céréales, gâteaux
- Confitures, condiments
- Café et filtres, thé et sachets



Résidus verts

- Plantes, résidus de jardin et gazon

ATTENTION les feuilles mortes et les branches ne sont pas acceptées. Pensez au feuillicyclage et à l'écocentre.



Papiers, cartons souillés et sacs

- Boîtes de pizza ou de pâtisserie
- Serviettes de table, essuie-tout
- Sacs de papier, papier journal
- Sacs, vaisselle et ustensiles certifiés compostables

ORDURES

ORDURES MÉNAGÈRES

- Plastiques non numérotés (sacs de céréales, jouets, stores, etc.)
- Papier d'emballage métallisé (croustilles, barres tendres)
- Lingettes, feuilles assouplissantes, couches jetables
- Vaisselle brisée, pyrex
- Cartons cirés ou plastifiés
- Toiles, bâches, tuyaux

ENCOMBRANTS

COLLECTE D'ENCOMBRANTS

- Matelas et divan
- Mobilier inutilisable
- Plastique rigide (mobilier extérieur, etc.)
- Tapis, toile, tuyaux (pliés ou roulés)

ATTENTION les matières suivantes sont refusées et doivent être apportées à l'écocentre : appareils réfrigérants, matériaux de construction, pneus, résidus domestiques dangereux (bonbonnes, chlore, peinture, etc.).

Écocentres

LA POCATIÈRE

410, 14^e Rue Bérubé
du mardi au samedi
de 8 h à 16 h

SAINT-PASCAL

232, avenue du Parc
du mercredi au samedi
de 8 h à 16 h

SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA

619, Route 289
les jeudis de 8 h à 16 h 30
jusqu'au 31 octobre
les jeudis de 8 h à 16 h
à partir du 7 novembre
le 1^{er} et le 3^e samedi du mois
de 8 h à 12 h

ouverts du 9 avril au 16 novembre (fermés le 24 juin et le 2 septembre)

Matières acceptées sans frais

- Agrégats (gravier, béton, asphalte)
- Appareils électriques et électroménagers
- Bois
- Feuilles mortes
- Matériel informatique
- Matériaux de construction et de rénovation (portes, fenêtres, bardeaux d'asphalte, gypse, vitre, céramique)
- Meubles non rembourrés
- Métal
- Pneus d'auto sans jantes
- Résidus domestiques dangereux (piles, huiles, peintures, aérosols et bonbonnes, ampoules fluocompactes)



Des frais peuvent s'appliquer pour les autres types de matières • Consultez co-eco.org